BACCALAUREAT GENERAL

SESSION 2016

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

SERIE ES

Spécialité

DUREE DE L'EPREUVE : 4 heures + 1 heure - COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 15 pages numérotées de 1/15 à 15/15.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- **Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 10/15 à 12/15.**
- **Economie approfondie, pages numérotées de 13/15 à 15/15.**

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Quel rôle joue l'école dans la mobilité sociale ?

Ce sujet comporte 4 documents.

DOCUMENT 1

Table de destinée :
Catégorie socioprofessionnelle du fils en fonction de celle du père (en %) en 2003

	Catégorie socioprofessionnelle du père						
Catégorie socio-professionnelle du fils en 2003	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre et profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	**Ensemble**
Agriculteur	22	1	0	0	0	1	**4**
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	6	21	6	8	7	8	**9**
Cadre et profession intellectuelle supérieure	9	22	52	33	22	10	**19**
Profession intermédiaire	17	24	26	33	28	23	**24**
Employé	9	9	6	9	17	12	**11**
Ouvrier	37	24	9	17	26	46	**34**
Ensemble	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans, en 2003.

Source : *INSEE,* Données sociales, 2006.

Note : la somme en colonne peut ne pas correspondre au total en fonction des arrondis.

DOCUMENT 4

Part des jeunes ayant un emploi de cadre ou de profession intermédiaire en 2012, selon le diplôme et l'origine sociale (France métropolitaine)

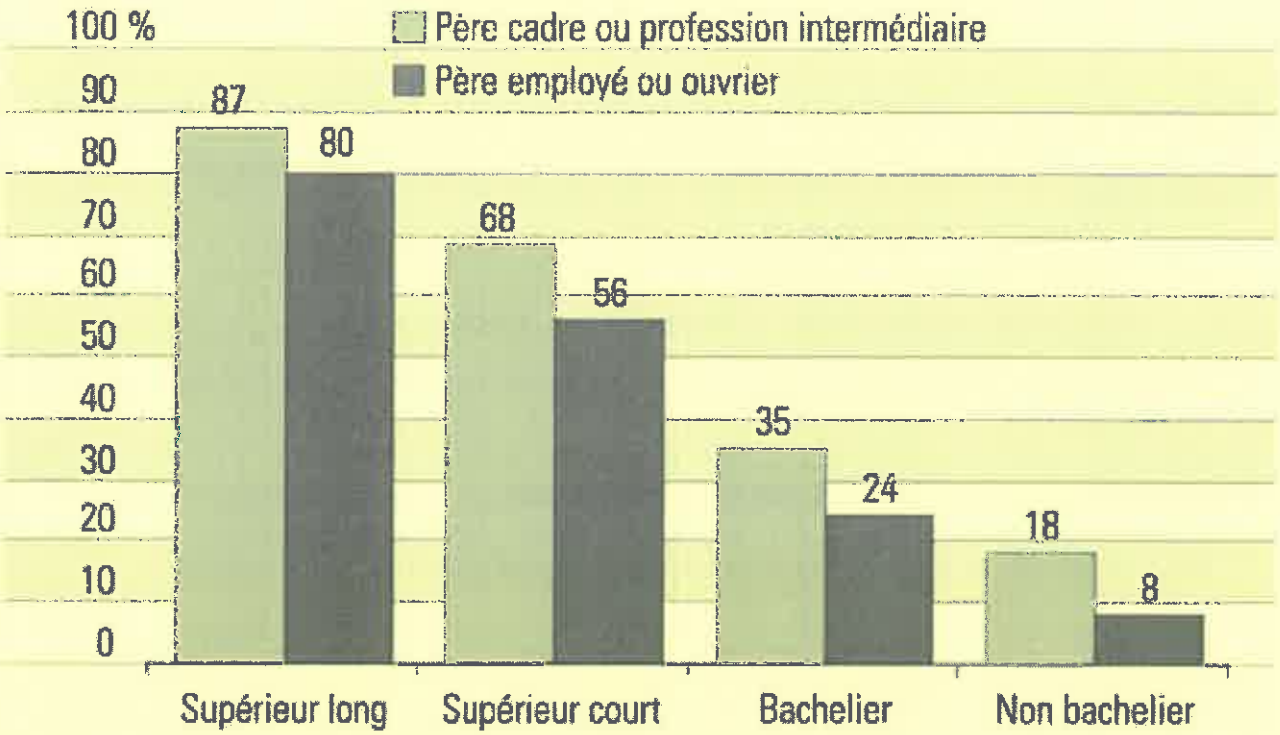

Lecture : en 2012, 35 % des jeunes sortis de formation initiale depuis 1 à 10 ans qui sont bacheliers, en emploi et dont le père est cadre ou profession intermédiaire, occupent des emplois de cadre ou de professions intermédiaires.
Champ : jeunes se déclarant en emploi en 2012 et ayant quitté la formation initiale depuis 1 à 10 ans.

Source : *INSEE*, enquête Emploi, 2012.

Deuxième partie : Étude d'un document *(4 points)*

Vous présenterez le document et vous mettrez en évidence l'évolution du nombre de journées non travaillées entre 1982 et 2005.

Nombre de journées individuelles non travaillées (JINT) pour 1000 salariés dans le secteur privé, les transports et la fonction publique d'État (1982-2005)

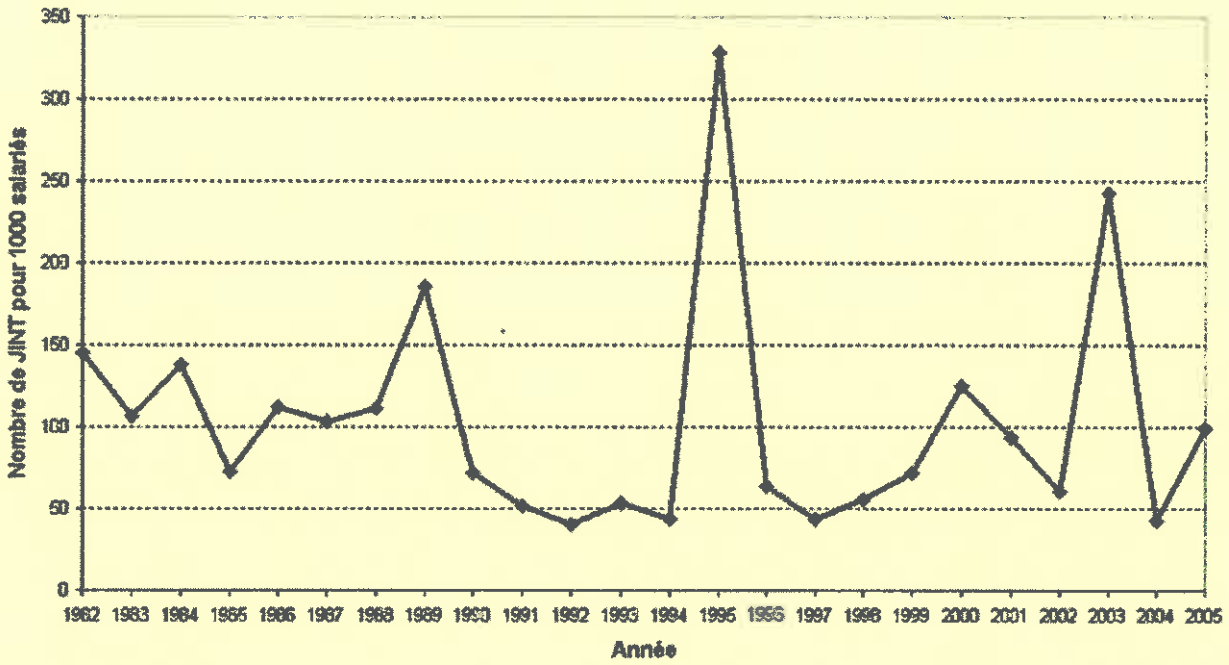

Source : d'après Bulletins Mensuels des Statistiques du Travail et rapports annuels de la DGAFP, novembre 2007.

DOCUMENT 2

Prix du pétrole brut en euros par baril

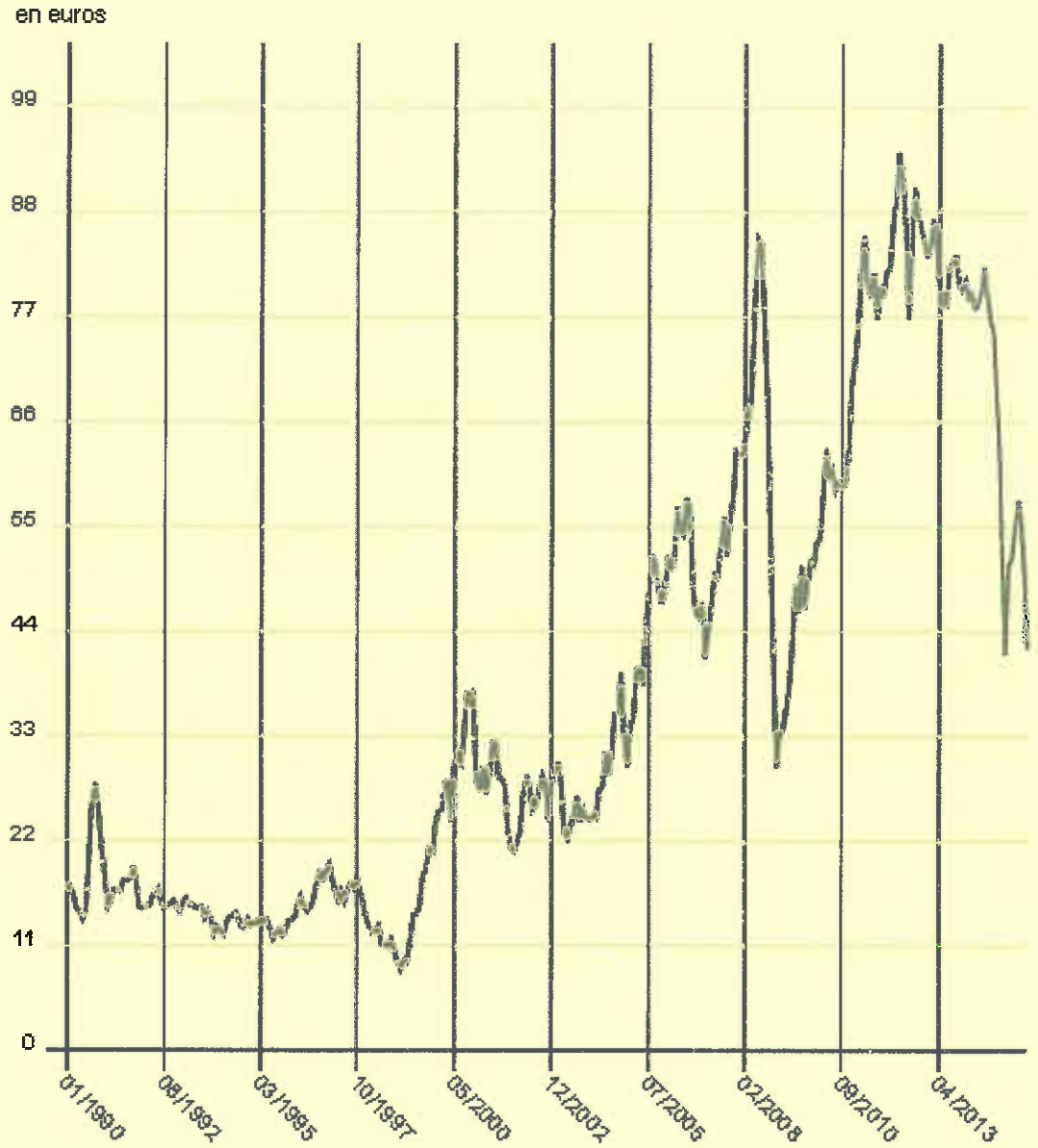

Source : *Mesurer pour comprendre,* INSEE, septembre 2015.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ
Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :
- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte un document.

Quelle est la contribution des groupes d'intérêt au fonctionnement de la démocratie ?

DOCUMENT

On aurait pu penser que l'émergence du Parlement européen comme institution à part entière, capable d'infléchir les choix de la Commission et les compromis du Conseil des ministres, démonétise[1] le lobbying[2] en substituant à des influences multiples et parfois peu visibles une forme de représentation « vraiment représentative ». Il n'en a rien été. Le Parlement fournit au contraire un surcroît de travail aux professionnels de l'influence car il allonge le processus décisionnel et est une source d'incertitudes supplémentaire. En réalité, le lobbying européen croît et embellit à mesure que les institutions européennes consolident leurs compétences et étoffent leur agenda. Dire que la représentation parlementaire ne suffit pas à l'exercice législatif européen ne relève pas d'une affirmation de principe mais d'un constat de fait. [...] Pour la Commission, les représentants d'intérêts sont une source d'expertise indispensable et, pour tout dire, un allié dans l'entreprise de régulation et de normalisation à l'échelle continentale dans laquelle elle investit l'essentiel de ses forces. Elle a cherché à en faire en outre un élément de légitimité en plaçant la bonne gouvernance, la pratique systématique de la consultation mais aussi la diversification des intérêts présents à Bruxelles au centre de sa politique. L'initiative consistant à « mieux légiférer », et par laquelle la Commission s'impose de passer tout projet législatif au crible d'une étude d'impact, n'en est que le dernier avatar[3]. [...] La Commission finance également une multitude d'associations, notamment en matière de protection de l'environnement et de défense des consommateurs, ce qu'au reste lui reprochent les conseils en lobbying travaillant généralement pour des grands groupes. Ils y voient une source d'instrumentalisation du lobbying par la Commission européenne et, pour tout dire, de concurrence déloyale. Les grands groupes payent leur influence au prix fort, alors que les ONG sont subventionnées, protestent-ils en substance.

Source : « L'« affaire Kallas » : peut-on réguler les lobbyistes ? », Florence AUTRET, *La vie des idées*, 4 juillet 2008.

[1] démonétise : réduit l'intérêt du lobbying.
[2] lobbying : stratégie menée par une entreprise ou un groupe de pression cherchant à défendre ses propres intérêts auprès des décideurs politiques.
[3] avatar : ici, au sens de dernière version.

DOCUMENT 2

Sociologie des électorats au second tour de l'élection présidentielle en France, en 2012, en %

	F. Hollande	N. Sarkozy
Ensemble	51,6	48,4
Sexe		
Homme	52	48
Femme	51	49
Age		
18-24 ans	57	43
25-34 ans	62	38
35-44 ans	53	47
45-59 ans	54	46
60 ans et plus	41	59
Profession de l'interviewé		
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	30	70
Profession libérale, cadre	52	48
Profession intermédiaire	60	40
Employé	56	44
Ouvrier	58	42
Retraité	43	57
Statut de l'interviewé		
Salarié	56	44
Dont salarié du privé	52	48
Dont salarié du public	65	35
A votre compte	39	61
Au chômage	62	38
Dernier diplôme obtenu		
Pas de diplôme	59	41
BEPC/ BEP/ CAP/ CEP	49	51
Baccalauréat	55	45
Bac+2	50	50
Au moins bac+3	55	45

Source : d'après IPSOS, 2nd tour présidentielle 2012, *Comprendre le vote des Français*, 2012.

DOCUMENT 2

Évolution des sanctions pécuniaires depuis 2007
Montant total des sanctions (en millions d'euros)

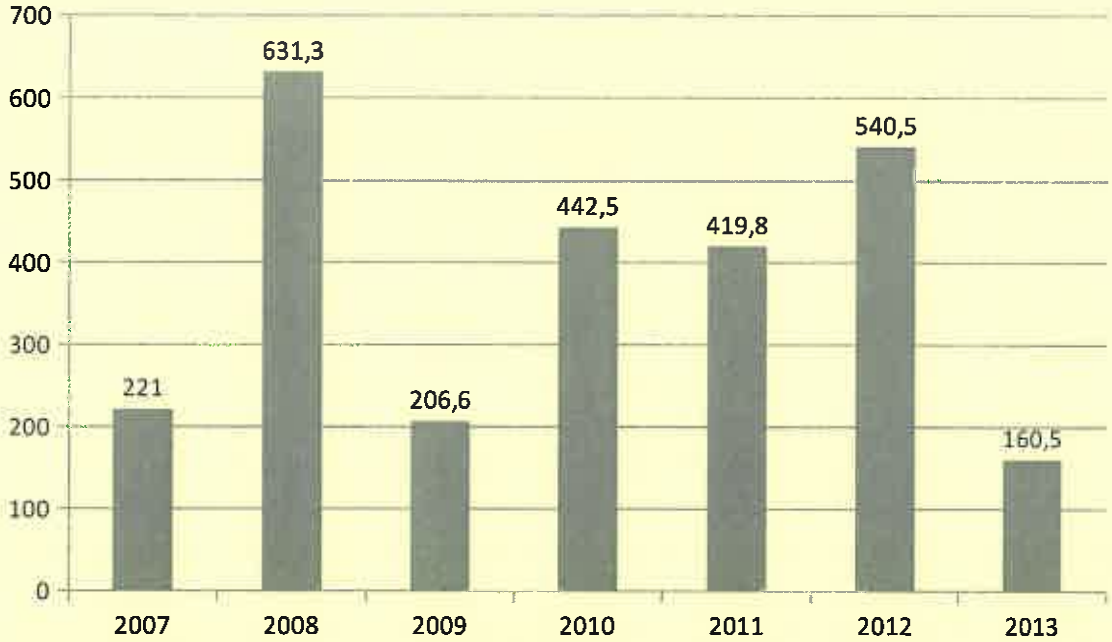

Source : Autorité de la concurrence, *Rapport annuel*, 2013.

Notes :
2008 : 631,3 millions d'euros dont 575,4 millions d'euros infligés dans le secteur du négoce des produits sidérurgiques.
2010 : 442,5 millions d'euros dont 384,9 millions d'euros infligés dans le secteur bancaire.
2011 : 419,8 millions d'euros dont 367,9 millions d'euros infligés dans le secteur des lessives.
2012 : 540,5 millions d'euros dont 242,4 millions d'euros infligés dans le secteur de la farine en sachet.
2013 : 160,5 millions d'euros dont 79 millions d'euros infligés dans le secteur de la commercialisation de commodités chimiques.